

Procès-verbal de séance du Conseil Municipal

Séance du lundi 22 août 2022 à 16 heures 30

Le 22 août 2022 à 16h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à l'annexe de la mairie sous la présidence de M. Gabriel HAMANN, Maire.

Etaient présents : Mmes DEVOILLE Monique, GALMICHE Gisèle, LARRIERE Sophie
MM. BORDOT Patrick, BOURGOGNE Anthony, DESCHASEAUX Francis, GOURGUECHON Philippe, JEANNEY Paul, MEUNIER Alain

Etaient absents excusés : Mme KOWALIK Anne-Charlotte, Mme COURTOY Marguerite représentée par M. HAMANN Gabriel, Mme PERRIN Pauline représentée par Mme DEVOILLE Monique,

Etaient absents non excusés : M. DOILLON Marc, LASSAUGE Emilie

Secrétaire de séance : M. BOURGOGNE Anthony

Adoption du procès-verbal de la séance précédente [adoption à l'unanimité]

1 – Ouverture d'un poste d'Adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet (35 heures hebdomadaires) :

M. le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'ouvrir un emploi permanent d'Adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet à hauteur de 35 heures hebdomadaires, relevant de la catégorie hiérarchique C

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide de la création dudit poste.

2 – Ouverture d'un poste d'Adjoint administratif à temps non complet (30 heures hebdomadaires) :

M. le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'ouvrir un emploi permanent d'Adjoint administratif à temps non complet à hauteur de 30 heures hebdomadaires, relevant de la catégorie hiérarchique C

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide de la création dudit poste.

Séance levée à 17h40

Le Maire, Gabriel HAMANN



La date du prochain conseil n'est pas encore fixée.